



# Conditions Générales de Vente (CGV) – Organisme de Formation

**Sattva Yoga Shala – Fatiha Boumaiza**

SARL à associé unique – 73, boulevard matabiau 31000 Toulouse - France  
N° SIRET : 832 843 478 000 21 – N° de déclaration d'activité : 76310918831 –  
Certification Qualiopi – Certifications RS 6734 & 7033  
Contact : formation@sattvayogatoulouse.fr

---

## 1. Objet

Les présentes CGV régissent les prestations de formation professionnelle dispensées par l'organisme **Sattva Yoga Shala** (ci-après « l'Organisme de Formation »), en présentiel ou en distanciel. Toute inscription implique l'adhésion pleine et entière du stagiaire aux présentes conditions.

---

## 2. Champ d'application

Les formations concernées sont celles proposées dans les catalogues, devis, conventions ou contrats établis par l'Organisme. Les CGV s'appliquent à toute personne physique ou morale (stagiaire, entreprise, organisme financeur) contractant avec l'Organisme.

---

## 3. Modalités d'inscription

- L'inscription devient définitive après signature de la convention de formation (ou contrat de formation pour les particuliers) et acceptation des présentes CGV.

**SATTVA YOGA SHALA FORMATION -**  
73 BOULEVARD MATABIAU 31000 TOULOUSE  
Siret : 832 843 478 000 21- RS 6734 & 7033 - Code APE 8551Z -  
NDA 76310918831 - RS 6734

- Pour les formations certifiantes CPF : l'inscription est validée via la plateforme EDOF de la Caisse des Dépôts.
  - L'Organisme se réserve le droit de refuser une inscription si les prérequis ne sont pas remplis.
- 

## 4. Tarifs et modalités de règlement

- Les prix des formations sont indiqués en euros TTC et figurent sur la convention ou le contrat.
  - Le règlement peut être effectué :
    - par le CPF,
    - par un OPCO,
    - par financement personnel (virement, chèque).
  - En cas de financement partiel par un organisme tiers, la partie non prise en charge reste due par le stagiaire.
  - Les frais annexes (hébergement, repas, transport) sont à la charge du stagiaire.
- 

## 5. Conditions de report et d'annulation

- **Par le stagiaire :**
  - Toute annulation doit être notifiée par écrit.
  - Plus de 30 jours avant le début : remboursement intégral (hors frais administratifs éventuels et acompte de 30% non remboursable après un délai légal de 14jours).
  - Entre 15 et 30 jours : 50 % du montant est dû.
  - Moins de 15 jours : 100 % du montant est dû.

- En cas de maladie grave (sur certificat médical), un report ou remboursement pourra être étudié.
  - **Par l'Organisme :**
    - L'Organisme se réserve le droit d'annuler ou reporter une session si le nombre de participants est insuffisant ou en cas de force majeure.
    - Dans ce cas, les sommes déjà perçues seront remboursées ou un report sera proposé.
- 

## 6. Assiduité et certification

- La présence aux modules est **obligatoire** pour valider la formation.
  - Les absences doivent être justifiées. En cas de financement CPF, l'absence non justifiée peut entraîner la facturation au stagiaire.
  - La certification n'est délivrée qu'après validation des épreuves et assiduité conforme.
- 

## 7. Propriété intellectuelle

Tous les supports pédagogiques (cours, vidéos, workbooks, enregistrements) remis ou mis à disposition restent la propriété exclusive de l'Organisme.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, sans autorisation écrite, est interdite.

---

## 8. Protection des données

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion administrative et pédagogique des formations.

Conformément au RGPD, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données sur simple demande écrite.

---

## 9. Responsabilité

**SATTVA YOGA SHALA FORMATION -**  
73 BOULEVARD MATABIAU 31000 TOULOUSE  
Siret : 832 843 478 000 21- RS 6734 & 7033 - Code APE 8551Z -  
NDA 76310918831 - RS 6734

L'Organisme n'est pas responsable des objets ou effets personnels perdus ou volés pendant les formations.

Le stagiaire doit souscrire une assurance responsabilité civile personnelle pour toute formation en présentiel.

---

## **10. Droit applicable et litiges**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une tentative de règlement amiable sera privilégiée.

À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents de [ville du siège social].

---